

# Bilans consolidés

Aux 31 mars (en milliers de dollars)

|   | 2011                | 2010                |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIF</b>                                  |                     |                     |
| <b>À court terme</b>                          |                     |                     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie       | 954 068 \$          | 731 852 \$          |
| Titres détenus [note 3]                       | 947 185             | 362 755             |
| Débiteurs [notes 5 et 14]                     | 2 828 812           | 1 972 924           |
| Impôts futurs [note 8]                        | 15 309              | 13 190              |
| <b>Total de l'actif à court terme</b>         | <b>4 745 374</b>    | <b>3 080 721</b>    |
| Placement [note 6]                            | 5 000               | 5 000               |
| Matériel et améliorations locatives [note 7]  | 40 818              | 38 127              |
| Actifs incorporels [note 10]                  | 73 923              | —                   |
| Écart d'acquisition [note 10]                 | 245 257             | —                   |
|   | <b>5 110 372 \$</b> | <b>3 123 848 \$</b> |
| <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>             |                     |                     |
| <b>À court terme</b>                          |                     |                     |
| Dette bancaire [note 4]                       | 13 580 \$           | 29 435 \$           |
| Titres vendus à découvert [note 3]            | 722 613             | 364 137             |
| Créditeurs et charges à payer [notes 5 et 14] | 3 557 275           | 2 308 146           |
| Impôts sur les bénéfices à payer              | 23 977              | 5 385               |
| Dette subordonnée [note 11]                   | 15 000              | 15 000              |
| <b>Total du passif à court terme</b>          | <b>4 332 445</b>    | <b>2 722 103</b>    |
| Impôts futurs [note 8]                        | 21 404              | —                   |
|   | <b>4 353 849</b>    | <b>2 722 103</b>    |
| Engagements et éventualités [note 17]         |                     |                     |
| <b>Capitaux propres</b>                       |                     |                     |
| Actions ordinaires [note 12]                  | 467 050             | 185 691             |
| Surplus d'apport                              | 53 441              | 57 351              |
| Bénéfices non répartis                        | 273 007             | 194 007             |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu  | (36 975)            | (35 304)            |
| <b>Total des capitaux propres</b>             | <b>756 523</b>      | <b>401 745</b>      |
|   | <b>5 110 372 \$</b> | <b>3 123 848 \$</b> |

Voir les notes des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



**PAUL D. REYNOLDS**  
Administrateur



**TERRENCE A. LYONS**  
Administrateur

# États des résultats consolidés

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars, sauf les montants par action)

|  | 2011             | 2010       |
|--|------------------|------------|
| <b>PRODUITS</b>                            |                  |            |
| Commissions                                | 294 650 \$       | 235 606 \$ |
| Financement de sociétés                    | 327 499          | 215 237    |
| Honoraires de consultation                 | 84 914           | 39 200     |
| Négociation à titre de contrepartiste      | 43 644           | 45 982     |
| Intérêts                                   | 24 040           | 12 965     |
| Divers                                     | 28 884           | 28 547     |
|  | <b>803 631</b>   | 577 537    |
| <b>CHARGES</b>                             |                  |            |
| Rémunération au rendement                  | 391 050          | 299 084    |
| Charges de personnel                       | 64 420           | 59 415     |
| Frais de négociation                       | 31 507           | 28 884     |
| Locaux et matériel                         | 27 158           | 24 402     |
| Communications et technologie              | 25 466           | 21 868     |
| Intérêts                                   | 7 811            | 2 581      |
| Frais d'administration                     | 67 882           | 52 153     |
| Amortissement                              | 12 742           | 7 609      |
| Frais de développement                     | 22 409           | 24 900     |
| Coûts liés aux acquisitions [note 9]       | 12 740           | 5 000      |
|  | <b>663 185</b>   | 525 896    |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices    | 140 446          | 51 641     |
| Charge d'impôts sur les bénéfices [note 8] |                  |            |
| Exigibles                                  | 41 437           | 10 533     |
| Futurs                                     | 775              | 2 611      |
|  | <b>42 212</b>    | 13 144     |
| <b>Bénéfice net de l'exercice</b>          | <b>98 234 \$</b> | 38 497 \$  |
| Résultat de base par action [note 12 v]]   | <b>1,35 \$</b>   | 0,79 \$    |
| Résultat dilué par action [note 12 v]]     | <b>1,20 \$</b>   | 0,69 \$    |

Voir les notes des états financiers consolidés.

## États du résultat étendu consolidés

| <i>Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)</i>   | <b>2011</b>      | 2010      |
|--|------------------|-----------|
| Bénéfice net de l'exercice   | <b>98 234 \$</b> | 38 497 \$ |
| Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts et taxes                                |                  |           |
| Variation nette des pertes latentes à la conversion des comptes des établissements étrangers autonomes | <b>(1 671)</b>   | (19 138)  |
| <b>Résultat étendu de l'exercice</b>   | <b>96 563 \$</b> | 19 359 \$ |

## États de la variation des capitaux propres consolidés

| <i>Aux 31 mars et pour les exercices clos à ces dates (en milliers de dollars)</i>  | <b>2011</b>       | 2010       |
|---|-------------------|------------|
| Actions ordinaires au début de l'exercice   | <b>185 691 \$</b> | 183 619 \$ |
| Actions émises dans le cadre de l'acquisition de Marchés des capitaux Genuity [note 9]  | <b>271 900</b>    | —          |
| Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions   | <b>7 969</b>      | 5 306      |
| Actions annulées  | <b>(546)</b>      | (171)      |
| Acquisition d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'intéressement à long terme   | <b>(17 979)</b>   | (11 691)   |
| Libération d'actions ordinaires dont les droits sont acquis, achetées par le fonds de fiducie pour les avantages sociaux des employés | <b>20 752</b>     | 12 997     |
| Prêts nets destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis   | <b>(737)</b>      | (4 369)    |
| <b>Actions ordinaires à la fin de l'exercice</b>  | <b>467 050</b>    | 185 691    |
| Surplus d'apport au début de l'exercice   | <b>57 351</b>     | 44 383     |
| Prime au rachat d'actions ordinaires  | <b>(638)</b>      | (240)      |
| Rémunération à base d'actions   | <b>(4 452)</b>    | 8 958      |
| Prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis  | <b>1 180</b>      | 4 250      |
| <b>Surplus d'apport à la fin de l'exercice</b>  | <b>53 441</b>     | 57 351     |
| Bénéfices non répartis au début de l'exercice   | <b>194 007</b>    | 160 868    |
| Bénéfice net de l'exercice  | <b>98 234</b>     | 38 497     |
| Dividendes  | <b>(19 234)</b>   | (5 358)    |
| <b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>  | <b>273 007</b>    | 194 007    |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice   | <b>(35 304)</b>   | (16 166)   |
| Autres éléments du résultat étendu  | <b>(1 671)</b>    | (19 138)   |
| <b>Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice</b>  | <b>(36 975)</b>   | (35 304)   |
| <b>Capitaux propres</b>   | <b>756 523 \$</b> | 401 745 \$ |

Voir les notes des états financiers consolidés.

# États des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

|  | 2011              | 2010              |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>  |                   |                   |
| Bénéfice net de l'exercice   | 98 234 \$         | 38 497 \$         |
| Éléments sans effet sur la trésorerie  |                   |                   |
| Amortissement  | 12 742            | 7 609             |
| Charge d'impôts futurs   | 775               | 2 611             |
| Charge de rémunération à base d'actions  | 26 179            | 23 986            |
| Gain découlant de la cession de titres de papier commercial adossé<br>à des actifs et rajustements à la juste valeur | —                 | (5 481)           |
| Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement  |                   |                   |
| Augmentation des titres détenus  | (579 283)         | (230 407)         |
| Augmentation des débiteurs   | (844 557)         | (950 760)         |
| Augmentation des impôts sur les bénéfices à payer  | 17 263            | 27 842            |
| Augmentation des titres vendus à découvert   | 358 425           | 285 809           |
| Augmentation des créditeurs et charges à payer   | 1 233 944         | 891 731           |
| Juste valeur des actifs nets d'Intelli   | —                 | 5 837             |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>   | <b>323 722</b>    | <b>97 274</b>     |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>  |                   |                   |
| Variation de la dette bancaire   | (15 855)          | (46 165)          |
| Acquisition d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'intéressement à long terme                                | (17 979)          | (11 691)          |
| Dividendes versés  | (17 943)          | (5 358)           |
| Émission d'actions dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions  | 555               | —                 |
| Augmentation des prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis                    | 443               | (119)             |
| Remboursement d'une dette subordonnée  | —                 | (10 000)          |
| <b>Flux de trésorerie de financement</b>   | <b>(50 779)</b>   | <b>(73 333)</b>   |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>  |                   |                   |
| Acquisition de Marchés des capitaux Genuity [note 9]   | (37 997)          | —                 |
| Acquisition de The Balloch Group Limited [note 9]  | (2 472)           | —                 |
| Achat de matériel et améliorations locatives   | (8 109)           | (1 737)           |
| Acquisition d'Intelli  | —                 | (7 036)           |
| Produit tiré de la cession d'un placement dans des titres de papier commercial adossé à des actifs                   | —                 | 54 413            |
| Achat d'un placement dans des titres de papier commercial adossé à des actifs  | —                 | (14 470)          |
| <b>Flux de trésorerie d'investissement</b>   | <b>(48 578)</b>   | <b>31 170</b>     |
| <b>Incidence du change sur les soldes de trésorerie</b>  | <b>(2 149)</b>    | <b>(24 432)</b>   |
| <b>Augmentation de la situation de trésorerie</b>  | <b>222 216</b>    | <b>30 679</b>     |
| Situation de trésorerie au début de l'exercice   | 731 852           | 701 173           |
| <b>Situation de trésorerie à la fin de l'exercice</b>  | <b>954 068 \$</b> | <b>731 852 \$</b> |
| <b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>   |                   |                   |
| Intérêts payés   | 8 337 \$          | 2 331 \$          |
| Impôts sur les bénéfices payés   | 27 699 \$         | 3 603 \$          |

Voir les notes des états financiers consolidés.

# Notes des états financiers consolidés

Aux 31 mars 2011 et 2010 et pour les exercices clos à ces dates  
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Par l'entremise de ses principales filiales, la Financière Canaccord Inc. (la Société), courtier en valeurs mobilières de plein exercice indépendant et de premier plan au Canada, mène des activités sur les marchés des capitaux au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Chine et à la Barbade. La Société exerce ses activités dans les deux principaux secteurs de l'industrie des valeurs mobilières : les Marchés des capitaux et la Gestion de patrimoine. Ensemble, ces activités offrent une vaste gamme de produits de placement complémentaires, de services de courtage et de services de financement de sociétés à la clientèle de la Société composée de particuliers, d'institutions et de sociétés.

Les activités de la Société sont cycliques, et les produits et le bénéfice connaissent de grandes variations d'un exercice à l'autre en raison de facteurs qui ne dépendent pas de la Société. Les activités de la Société sont touchées par la situation générale sur les marchés des actions et des obligations nord-américains, européens et asiatiques, y compris les variations saisonnières.

## NOTE 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Mode de présentation et périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Société, de ses filiales et des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont la Société ou une de ses filiales est le principal bénéficiaire.

La Société consolide les EDDV conformément aux directives de la note d'orientation concernant la comptabilité 15 (NOC-15), *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). La NOC-15 définit une EDDV comme une entité dont les investissements en instruments de capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel ou dont les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. L'entreprise qui consolide une EDDV est appelée le principal bénéficiaire de cette dernière. Une entreprise doit consolider une EDDV lorsqu'elle détient un droit variable qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité.

La Société a constitué un fonds de fiducie pour les avantages sociaux des employés [note 13] afin de remplir ses obligations envers ses employés, qui découlent du régime de rémunération à base d'actions. Le fonds de fiducie pour les avantages sociaux des employés a été consolidé conformément à la NOC-15, puisqu'il satisfait à la définition d'une EDDV et qu'une filiale de la Société est le principal bénéficiaire du fonds de fiducie.

Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés importants ont été éliminés.

### Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers selon les PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du bilan, ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges de la période. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses. Les estimations importantes comprennent les impôts sur les bénéfices, les pertes fiscales disponibles pour les reports en avant, les passifs éventuels, la rémunération à base d'actions, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, la provision pour créances douteuses et la juste valeur des instruments financiers.

### Instruments financiers

La Société classe les instruments financiers dans l'une des catégories suivantes selon le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, disponibles à la vente et autres passifs financiers.

Les actifs et passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, les gains et pertes latents en découlant étant constatés dans le bénéfice net. Selon le chapitre 3855, une entité peut désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction au moment de la comptabilisation initiale, pourvu que la juste valeur puisse être établie de façon fiable. Les instruments financiers de la Société classés comme détenus à des fins de transaction comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les titres vendus à découvert, les bons de souscription de courtiers et les contrats de change à terme.

Les actifs disponibles à la vente sont généralement évalués à la juste valeur, et la différence entre la juste valeur et le coût après amortissement est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts et taxes, jusqu'à ce que les actifs soient vendus, auquel moment la différence est comptabilisée dans le bénéfice net de l'exercice. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de valeur à la cote sur un marché actif sont évalués au coût. Les baisses de valeur durables des actifs financiers disponibles à la vente sont constatées dans le bénéfice net lorsqu'elles se produisent. Le placement de la Société décrit à la note 6 est classé comme disponible à la vente et est évalué au coût.

Les actifs et passifs financiers classés comme prêts et créances, détenus jusqu'à leur échéance, et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour moins-value. La Société classe les débiteurs comme prêts et créances, et la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette subordonnée, comme autres passifs financiers. La valeur comptable des prêts et créances et des autres passifs financiers se rapproche de leur juste valeur.

Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à la date de transaction. Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers de la Société sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts en espèces, les titres de papier commercial et les acceptations bancaires ayant une échéance de moins de trois mois à partir de la date d'achat.

#### **Titres détenus et titres vendus à découvert**

Les titres détenus et les titres vendus à découvert sont constatés à la juste valeur d'après le cours du marché sur un marché actif ou selon un modèle d'évaluation s'il n'y a pas de cours disponible. Les gains et pertes latents sont présentés dans les résultats. Certains titres détenus ont été donnés en garantie pour les opérations d'emprunt de titres.

#### **Prêt et emprunt de titres**

Les titres empruntés et les titres prêtés sont comptabilisés au montant des garanties au comptant livrées et reçues dans le cadre des opérations. Les opérations d'emprunt de titres exigent que la Société dépose une somme au comptant, des lettres de crédit ou une autre garantie auprès du prêteur. Pour les titres prêtés, la Société reçoit une garantie sous la forme d'une somme au comptant ou sous une autre forme dont le montant est généralement supérieur à la valeur marchande des titres prêtés. La Société surveille chaque jour la juste valeur des titres empruntés et prêtés par rapport à la garantie au comptant et, le cas échéant, elle peut exiger que les contreparties déposent une garantie additionnelle ou elle peut remettre une partie de la garantie déposée pour s'assurer que ces opérations sont assorties d'une sûreté suffisante.

#### **Constatation des produits**

Les produits des commissions se composent de produits générés par les services de courtage à commission, constatés à la date de l'opération, et la vente de produits et services tarifés, constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs achetées aux fins des opérations liées aux clients sont présentés comme des pertes de facilitation nettes et comptabilisés déduction faite des produits des commissions.

Les produits tirés des services de financement de sociétés comprennent les honoraires de prise ferme et les commissions gagnées sur les opérations de financement de sociétés. Les produits tirés des prises fermes et des autres opérations de financement de sociétés sont comptabilisés lorsque l'opération sous-jacente est pratiquement terminée aux termes du mandat et que les produits correspondants peuvent être raisonnablement établis.

Les honoraires de consultation se composent des honoraires de gestion et de consultation qui sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils comprennent également les produits tirés des activités de fusions et acquisitions, qui sont comptabilisés lorsque l'opération sous-jacente est pratiquement terminée aux termes du mandat et que les produits correspondants peuvent être raisonnablement établis.

Les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste consistent en des produits gagnés dans le cadre des opérations de négociation de capital et sont constatés à la date de l'opération.

Les intérêts créditeurs sont constitués de l'intérêt gagné sur les comptes sur marge des particuliers, de l'intérêt gagné sur les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société et de l'intérêt net gagné sur les espèces livrées à l'appui des activités d'emprunt de titres. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits divers comprennent les gains ou les pertes de change, les produits tirés de nos services de courtage de correspondance et les produits tirés des frais d'administration.

**Matériel et améliorations locatives**

Le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé comme suit :

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Matériel informatique   | 30 %, solde dégressif                              |
| Mobilier et matériel    | 20 %, solde dégressif                              |
| Améliorations locatives | Méthode linéaire, sur la durée des baux respectifs |

**Écart d'acquisition**

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat payé pour l'acquisition sur la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables nets acquis. Par suite de la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût, après déduction du cumul des pertes de valeur.

**Actifs incorporels**

Le coût des actifs incorporels identifiables acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Par suite de la comptabilisation initiale, les actifs incorporels sont comptabilisés au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

La durée de vie utile des actifs incorporels fait l'objet d'une appréciation, à savoir si elle est limitée ou indéfinie. Les actifs incorporels dont la durée de vie utile est limitée sont amortis sur la durée économique et soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif incorporel peut ne pas être recouvrable. Les périodes d'amortissement pour les actifs incorporels sont révisées chaque année. Les actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'actif peut avoir perdu de sa valeur.

**Test de dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie**

Selon le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », du *Manuel de l'ICCA*, la Société doit chaque année évaluer l'écart d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie pour établir s'il y a eu perte de valeur. L'écart d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie doivent également faire l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'une perte de valeur risque de survenir par suite d'un événement ou d'un changement de situation, afin d'assurer que la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie ont été attribués est supérieure ou au moins égale à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme étant déprécié, et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition ou des actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie sera comptabilisée à titre de charge pendant la période de dépréciation, et les reprises subséquentes de perte de valeur sont interdites.

**Contrats de location**

La Société est seulement partie à des contrats de location qui s'apparentent à des contrats de location-exploitation. Les paiements au titre des contrats de location-exploitation sont comptabilisés comme charge à l'état des résultats à mesure qu'ils sont engagés.

**Conversion des opérations en devises et des comptes des filiales étrangères**

La monnaie de fonctionnement de la Société est le dollar canadien. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères autonomes ayant une autre monnaie de fonctionnement que le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan, et les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur pendant la période. Les gains latents ou pertes latentes découlant de la conversion des filiales étrangères sont constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant la période. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de la période où ils surviennent.

**Impôts sur les bénéfices**

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan. Cette méthode exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire aux taux censés être en vigueur lorsque les actifs ou passifs seront réglés. Une provision pour moins-value est établie, au besoin, pour ramener l'actif d'impôts futurs à un montant dont la réalisation est jugée plus probable qu'improbable.

**Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le résultat dilué par action reflète l'effet dilutif des prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis, l'engagement à l'égard de l'émission d'actions en rapport avec les régimes de rémunération à base d'actions, les actions dont les droits ne sont pas acquis achetées par le fonds de fiducie pour les avantages sociaux des employés, et l'engagement à l'égard de l'émission d'actions dans le cadre du régime d'intéressement à long terme basé sur la méthode du rachat d'actions. La méthode du rachat d'actions détermine le nombre d'actions ordinaires additionnelles en supposant que le nombre d'actions que la Société a attribué aux employés a été émis.

**Régime de retraite**

La Société offre à ses employés actifs un régime de retraite à cotisations déterminées. Ce régime est offert à certains employés administratifs après une période déterminée de service. La Société est tenue de verser une contribution égale aux cotisations des employés jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage maximal du salaire de base des employés. Les coûts du régime à cotisations déterminées représentant la contribution obligatoire de la Société sont imputés aux résultats de l'exercice. La charge pour l'exercice s'est établie à 1,2 million \$ (0,4 million \$ en 2010).

La Société offrait auparavant un régime fin de carrière à prestations déterminées à certains membres du personnel administratif. Le régime est fermé et compte 22 membres actifs et à la retraite. L'actif du régime, les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite correspondante de la Société n'ont pas une incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

**Régimes de rémunération à base d'actions**

La rémunération à base d'actions correspond aux coûts liés aux attributions à base d'actions octroyées aux employés. La Société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser ces attributions. Selon cette méthode, la Société évalue la juste valeur des attributions à base d'actions à la date d'attribution et comptabilise les coûts à titre de charge sur la période d'acquisition des droits applicable avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Lorsque l'acquisition des droits dépend également de critères de rendement, les coûts sont comptabilisés sur la période d'acquisition des droits en fonction du taux d'atteinte des critères de rendement. Lorsque les droits sont acquis, le surplus d'apport est réduit du montant applicable et le capital social est augmenté du même montant.

**Prises de position comptables récentes***Normes internationales d'information financière (IFRS)*

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation d'information du public devront utiliser les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les IFRS remplaceront les PCGR du Canada auxquels se conforme actuellement la Société. L'adoption de ces normes vise à améliorer la comparaison de l'information financière entre les pays et la transparence. La Société commencera à présenter ses informations financières selon les IFRS pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 et devra fournir les informations selon les IFRS pour les périodes correspondantes présentées. Au cours de l'exercice prenant fin le 31 mars 2012, la Société présentera des états financiers en IFRS comparatifs intermédiaires dressés selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, pour les périodes prenant fin les 30 juin 2011, 30 septembre 2011 et 31 décembre 2011 et retraitera les chiffres correspondants de l'exercice 2011.



**NOTE 2. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES****Regroupements d'entreprises et états financiers consolidés**

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2010, la Société a adopté de manière anticipée les chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés », et 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », du *Manuel de l'ICCA*, qui remplacent les chapitres 1581, « Regroupements d'entreprises », et 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1582 harmonise les lignes directrices canadiennes avec l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Le chapitre 1601 reprend les lignes directrices du chapitre 1600, sauf en ce qui concerne les normes relatives à la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle, qui font l'objet d'un chapitre distinct, soit le chapitre 1602. Le chapitre 1602 vise essentiellement à harmoniser les normes canadiennes avec la norme International Accounting Standard (IAS) 27 révisée, *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme canadienne établit les lignes directrices relatives à la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale dans les états financiers consolidés par suite d'un regroupement d'entreprises.

L'adoption anticipée de ces chapitres est permise, mais les trois chapitres doivent être adoptés en même temps. Par conséquent, en date du 1<sup>er</sup> avril 2010, la Société a appliqué ces trois normes en même temps à l'acquisition de Marchés des capitaux Genuity (Genuity) [note 9] et de The Balloch Group (TBG) [note 9].

*Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010*

Par suite de l'adoption du chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond à la somme de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date de l'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'écart d'acquisition est initialement évalué au coût, soit l'excédent de la contrepartie transférée sur l'actif net identifiable qui a été acquis et le passif qui a été pris en charge par la Société. Par suite de la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût, après déduction du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition acquis dans un regroupement d'entreprises doit être affecté à chacune des unités d'exploitation de la Société qui devraient bénéficier du regroupement, que d'autres actifs ou passifs de la société acquise soient ou non affectés à ces unités.

L'adoption de ces normes a eu une incidence importante sur la comptabilisation par la Société du regroupement d'entreprises avec Genuity, qui se présente comme suit :

- Les coûts de transaction n'ont pas été inclus dans le prix d'acquisition et ont plutôt été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés. Par conséquent, la Société a passé en charges environ 5,0 millions \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 et 11,0 millions \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011.
- La date d'évaluation des instruments de capitaux propres émis par la Société en contrepartie de l'acquisition correspond à la date d'acquisition (cours de clôture en date du 22 avril 2010) et non à la date correspondant à la moyenne des quelques jours avant et après la date à laquelle ont été convenues et annoncées les conditions de l'acquisition (4 mars 2010). Ainsi, la Société a utilisé un cours de 10,26 \$ l'action contre un cours de 9,49 \$ l'action pour évaluer la contrepartie, ce qui a accru le prix d'acquisition relatif au regroupement d'entreprises de 20,3 millions \$ et a augmenté d'un montant équivalent l'écart d'acquisition comptabilisé au bilan consolidé.

L'adoption de ces normes a aussi donné lieu à des coûts liés aux acquisitions additionnels de 1,8 million \$ qui ont été comptabilisés relativement à l'acquisition de TBG, qui a été conclue le 17 janvier 2011 [note 9].

*Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> avril 2010*

Par opposition aux exigences susmentionnées, les différences suivantes continuent de s'appliquer :

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition font partie des coûts d'acquisition, et la contrepartie transférée a été évaluée à la date de l'annonce. Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> avril 2010 n'ont pas été retraités afin de respecter les conventions comptables décrites ci-dessus.

**NOTE 3. TITRES DÉTENUS ET TITRES VENDUS À DÉCOUVERT**

|   | 2011              |                           | 2010           |                           |
|---|-------------------|---------------------------|----------------|---------------------------|
|   | Titres détenus    | Titres vendus à découvert | Titres détenus | Titres vendus à découvert |
| Titres de créance de sociétés et de gouvernements | 816 363 \$        | 689 509 \$                | 282 686 \$     | 342 916 \$                |
| Actions et débetures convertibles                 | 130 822           | 33 104                    | 80 069         | 21 221                    |
|   | <b>947 185 \$</b> | <b>722 613 \$</b>         | 362 755 \$     | 364 137 \$                |

Au 31 mars 2011, les titres de créance de sociétés et de gouvernements arrivaient à échéance de 2011 à 2060 (de 2010 à 2060 au 31 mars 2010) et portaient intérêt à des taux allant de 0,50 % à 14,00 % (de 0,50 % à 14,00 % au 31 mars 2010).

**NOTE 4. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée au risque de crédit, au risque d'illiquidité et au risque de marché, qui comprend le risque de juste valeur, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque de perte associé à l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux montants nets à recevoir des clients et des courtiers en valeurs mobilières et aux autres débiteurs. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, compte non tenu de toute garantie détenue ou de tout rehaussement de crédit, correspond à la valeur comptable de ces instruments financiers présentée dans les états financiers consolidés aux 31 mars 2011 et 2010.

Le risque de crédit découle surtout des activités de négociation pour les particuliers et des comptes sur marge des particuliers. Afin de réduire au minimum son exposition, la Société applique certaines normes en matière de solvabilité et certaines limites quant aux opérations, et elle exige le règlement au comptant des opérations sur titres ou le règlement à la livraison. Les opérations sur marge sont garanties par les titres dans les comptes clients conformément aux limites établies par les organismes de réglementation pertinents et sont soumises aux procédés d'examen du crédit et de contrôle quotidien de la Société. La direction surveille la recouvrabilité des débiteurs et évalue le montant de la provision pour créances douteuses. La politique de la Société exige qu'elle établisse une provision à l'égard des soldes non garantis réputés irrécouvrables. Au 31 mars 2011, la provision pour créances douteuses était de 12,0 millions \$ (11,6 millions \$ au 31 mars 2010).

La Société court aussi le risque que les contreparties aux opérations ne remplissent pas leurs obligations. Les contreparties sont composées surtout de courtiers en valeurs mobilières, d'agences de compensation, de banques et d'autres institutions financières. La Société ne se fie pas entièrement aux notes attribuées par les agences de notation de crédit pour évaluer les risques de contrepartie. La Société atténue le risque de crédit en effectuant ses propres évaluations diligentes des contreparties, en obtenant et en analysant l'information concernant la structure des instruments financiers, et en demeurant au fait des nouveautés dans le marché. La Société gère également ce risque en imposant à chaque contrepartie des limites de position individuelle et de position collective, en surveillant le respect de ces limites, en effectuant des examens de crédit réguliers afin d'évaluer la solvabilité, en examinant la concentration des titres et des emprunts, en détenant et en évaluant à la valeur du marché la garantie de certaines opérations et en agissant par l'entremise d'organismes de compensation offrant des garanties d'exécution.

Aux 31 mars 2011 et 2010, la concentration la plus importante de la Société par type de contrepartie était auprès d'institutions financières et de clients institutionnels. Les opérations sous-jacentes se font dans le cours normal des affaires et la direction ne prévoit aucune perte importante découlant de la non-exécution.

**Risque d'illiquidité**

Le risque d'illiquidité représente le risque que la Société ne puisse satisfaire à la demande de liquidités ou s'acquitter de ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. La direction de la Société est responsable de passer en revue les sources de liquidités afin de s'assurer que les fonds sont rapidement disponibles pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance, et de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour soutenir ses stratégies commerciales et la croissance de ses activités. En raison de ses activités, la Société est tenue de détenir des capitaux aux fins de l'exploitation et de la réglementation. Les actifs à court terme figurant au bilan de la Société sont très liquides. La plupart des positions liées aux titres détenus sont facilement négociables, et toutes ces positions sont comptabilisées à leur juste valeur. Les débiteurs sont généralement garantis par des titres facilement négociables et font l'objet d'un examen quotidien pour déceler toute baisse de valeur et déterminer leur recouvrabilité. Les montants à recevoir des courtiers et à payer à ceux-ci ont trait à des opérations ouvertes à court terme, qui se règlent généralement dans le cycle normal de règlement de trois jours, à des titres garantis qui sont empruntés ou prêtés dans le cadre d'opérations qui peuvent être conclues sur demande en quelques jours, et à des soldes pour le compte des remisiers qui représentent les soldes nets liés à leurs comptes clients. Des renseignements supplémentaires sur les objectifs de la Société en matière de structure du capital et de gestion du capital figurent à la note 16.

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des passifs financiers détenus par la Société au 31 mars 2011 :

| Passif financier                 | Valeur comptable | Échéance contractuelle       |
|----------------------------------|------------------|------------------------------|
| Dette bancaire                   | 13 580 \$        | Remboursable à vue           |
| Créditeurs et charges à payer    | 3 557 275        | Remboursable à moins d'un an |
| Impôts sur les bénéfices à payer | 23 977           | Remboursable à moins d'un an |
| Dette subordonnée                | 15 000           | Remboursable à vue*          |

\* Sous réserve de l'approbation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché. La Société répartit le risque de marché entre trois catégories : le risque lié à la juste valeur, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

*Risque lié à la juste valeur*

Lorsqu'elle participe à des activités de prise ferme, la Société peut subir des pertes si elle ne réussit pas à revendre les titres qu'elle s'est engagée à acheter ou si elle est forcée de liquider son engagement en dessous du prix d'achat convenu. La Société est également exposée au risque lié à la juste valeur du fait de ses activités de négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe à titre de contrepartiste. Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués aux cours du marché, et les variations de la juste valeur influent sur les résultats au fur et à mesure qu'elles surviennent. Le risque lié à la juste valeur découle également de la possibilité que les fluctuations des prix du marché influent sur la valeur des titres que la Société détient à titre de garanties des comptes sur marge de particuliers. La Société réduit son exposition au risque lié à la juste valeur au moyen de contrôles visant à limiter les niveaux de concentration et l'utilisation de capitaux dans ses comptes de négociation de stocks, ainsi que de procédés de contrôle des comptes sur marge.

Le tableau ci-après présente l'incidence des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le bénéfice net au 31 mars 2011. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité à la juste valeur correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

|   | 31 mars 2011                    |   |   | 31 mars 2010                    |   |   |
|---|---------------------------------|---|---|---------------------------------|---|---|
|   | Valeur comptable Actif (passif) | Incidence d'une augmentation de 10 % de la juste valeur sur le bénéfice net | Incidence d'une diminution de 10 % de la juste valeur sur le bénéfice net | Valeur comptable Actif (passif) | Incidence d'une augmentation de 10 % de la juste valeur sur le bénéfice net | Incidence d'une diminution de 10 % de la juste valeur sur le bénéfice net |
| Instruments financiers                                |                                 |   |   |                                 |   |   |
| Actions et débetures convertibles détenues            | 130 822 \$                      | 4 231 \$  | (4 231) \$  | 80 069 \$                       | 2 100 \$  | (2 100) \$  |
| Placement <sup>1</sup>                                | 5 000                           | s. o.   | (294)   | 5 000                           | s. o.   | (262)   |
| Actions et débetures convertibles vendues à découvert | (33 104)                        | (1 071)   | 1 071   | (21 221)                        | (557)   | 557   |

<sup>1)</sup> Le placement [note 6] est classé comme disponible à la vente et est comptabilisé au coût puisque le cours de marché n'est pas disponible, de sorte que les variations temporaires du cours du marché du placement n'ont pas d'incidence sur les autres éléments du résultat étendu. Toute diminution durable de la valeur du placement est constatée dans le bénéfice net (la perte nette). Le tableau présente l'incidence qu'une réduction de 10 % de la valeur du placement aurait sur le bénéfice net (la perte nette).

Une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur de divers instruments financiers est présentée ci-dessous. La hiérarchie se compose des niveaux suivants : le niveau 1 fait appel à des données fondées sur les cours; le niveau 2, à des données observables autres que les cours; et le niveau 3, à des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

|   | 31 mars 2011 | Juste valeur estimative<br>31 mars 2011 |          |          |
|---|--------------|---|----------|----------|
|   |              | Niveau 1                                | Niveau 2 | Niveau 3 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 954 068 \$   | 954 068 \$                              | — \$     | — \$     |
| Titres détenus <sup>1</sup>             | 947 185      | 932 073                                 | 14 321   | 791      |
| Titres vendus à découvert               | 722 613      | 722 613                                 | —        | —        |

<sup>1)</sup> Les titres détenus comprennent un placement dans des titres de PCAA de 791 \$ et des bons de souscription de courtiers de 14 321 \$.

|   | 31 mars 2010 | Juste valeur estimative<br>31 mars 2010 |          |          |
|---|--------------|---|----------|----------|
|   |              | Niveau 1                                | Niveau 2 | Niveau 3 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 731 852 \$   | 731 852 \$                              | — \$     | — \$     |
| Titres détenus <sup>1</sup>             | 362 755      | 358 621                                 | 3 163    | 971      |
| Titres vendus à découvert               | 364 137      | 364 137                                 | —        | —        |

<sup>1)</sup> Les titres détenus comprennent un placement dans des titres de PCAA de 971 \$ et des bons de souscription de courtiers de 3 163 \$.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt influent sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs des instruments financiers détenus par la Société. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt associé à ses propres soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à sa dette bancaire, au montant net des soldes de clients et aux montants nets des soldes des courtiers en valeurs mobilières, ainsi qu'à sa dette subordonnée et à ses titres à revenu fixe. La Société tente de limiter et de surveiller son exposition au risque de taux d'intérêt au moyen d'une analyse quantitative de ses positions nettes dans des titres à revenu fixe, des soldes de clients, de ses activités de prêt et d'emprunt de titres et des emprunts à court terme. La Société ne couvre pas son exposition au risque de taux d'intérêt parce qu'elle est d'avis qu'il est minime.

L'échéance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est inférieure à trois mois. Les soldes nets des débiteurs (créditeurs) des clients donnent lieu à un produit (une charge) au titre des intérêts fondé sur un taux d'intérêt variable. La dette subordonnée porte intérêt au taux préférentiel majoré de 4 %, payable mensuellement.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur les soldes au 31 mars 2011 aurait sur le bénéfice net pour l'exercice clos à cette date. Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur les autres éléments du résultat étendu. Cette analyse de sensibilité suppose que toutes les autres variables sont constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité aux taux d'intérêt correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

|   | 31 mars 2011                    |   |   | 31 mars 2010                    |   |   |
|---|---------------------------------|---|---|---------------------------------|---|---|
|   | Valeur comptable Actif (passif) | Incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net | Incidence d'une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net | Valeur comptable Actif (passif) | Incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net | Incidence d'une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire | 940 488 \$                      | 5 529 \$  | (5 538) \$  | 702 417 \$                      | 3 686 \$  | (3 686) \$  |
| Titres de créance de sociétés et de gouvernements détenus                     | 816 363                         | 4 799   | (4 799)   | 282 686                         | 1 483   | (1 483)   |
| Titres de créance de sociétés et de gouvernements vendus à découvert          | (689 509)                       | (4 053)   | 4 053   | (342 916)                       | (1 799)   | 1 799   |
| Créditeurs des clients, montant net   | (852 636)                       | (5 012)   | (4 161)   | (684 812)                       | (3 593)   | (2 331)   |
| Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie                               | 553 802                         | 3 256   | (3 256)   | 475 220                         | 2 493   | (2 493)   |
| Montant à payer aux courtiers en valeurs mobilières, montant net              | (223 596)                       | (1 293)   | 65  | (17 187)                        | (1 002)   | 50  |
| Dette subordonnée   | (15 000)                        | (88)  | 88  | (15 000)                        | (79)  | 79  |

*Risque de change*

Le risque de change découle de la possibilité que toute fluctuation du cours des monnaies étrangères entraîne des pertes. Le principal risque de change auquel la Société est exposée découle de son placement dans ses filiales des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Chine. Ces filiales sont considérées comme autonomes et, par conséquent, leurs comptes sont convertis selon la méthode du cours de clôture. Toute fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou au renminbi entraînera une variation des gains latents (pertes latentes) à la conversion des comptes des établissements étrangers autonomes, constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

L'ensemble des filiales peuvent aussi détenir des instruments financiers en monnaies autres que leur monnaie de fonctionnement, et, par conséquent, toute fluctuation des taux de change aura une incidence sur les gains et les pertes de change.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'une variation de 10 % de la valeur des monnaies étrangères aurait sur le bénéfice net et sur les autres éléments du résultat étendu, si l'exposition à ces monnaies étrangères était importante. L'analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité aux taux de change correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

Au 31 mars 2011 :

| Monnaie          | Incidence d'une augmentation de 10 % du taux de change sur le bénéfice net | Incidence d'une diminution de 10 % du taux de change sur le bénéfice net | Incidence d'une augmentation de 10 % du taux de change sur les autres éléments du résultat étendu | Incidence d'une diminution de 10 % du taux de change sur les autres éléments du résultat étendu |
|------------------|--|--|---|---|
| Dollar américain | (3 169) \$   | 3 169 \$   | 8 499 \$  | (8 499) \$  |
| Livre sterling   | (260)  | 260  | 7 135   | (7 135)   |

Au 31 mars 2010 :

| Monnaie          | Incidence d'une augmentation de 10 % du taux de change sur le bénéfice net | Incidence d'une diminution de 10 % du taux de change sur le bénéfice net | Incidence d'une augmentation de 10 % du taux de change sur les autres éléments du résultat étendu | Incidence d'une diminution de 10 % du taux de change sur les autres éléments du résultat étendu |
|------------------|--|--|---|---|
| Dollar américain | (3 611) \$   | 3 611 \$   | 8 737 \$  | (8 737) \$  |
| Livre sterling   | (275)  | 275  | 6 320   | (6 320)   |

**Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de la valeur des actifs sous-jacents, des taux d'intérêt, des indices ou des taux de change.

*Contrats de change à terme*

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change lié aux règlements de titres en monnaie étrangère en attente. La juste valeur de ces contrats est minime en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance. Les gains et les pertes réalisés et latents qui ont trait à ces contrats sont constatés dans le bénéfice net au cours de la période visée.

Les contrats à terme en cours au 31 mars 2011 étaient les suivants :

|                                     | Notionnel<br>(en millions \$ US) | Cours moyen<br>(\$ CA / \$ US) | Échéance     | Juste valeur<br>(en millions \$ US) |
|-------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------------------------|
| Pour vendre des dollars américains  | 5,0 \$                           | 0,98 \$                        | 5 avril 2011 | néant                               |
| Pour acheter des dollars américains | 25,1                             | 0,97                           | 5 avril 2011 | néant                               |

Les contrats à terme en cours au 31 mars 2010 étaient les suivants :

|                                     | Notionnel<br>(en millions \$ US) | Cours moyen<br>(\$ CA / \$ US) | Échéance     | Juste valeur<br>(en millions \$ US) |
|-------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------------------------|
| Pour vendre des dollars américains  | 8,3 \$                           | 1,02 \$                        | 6 avril 2010 | néant                               |
| Pour acheter des dollars américains | 17,0                             | 1,02                           | 6 avril 2010 | néant                               |

*Contrats à terme sur obligations*

La Société négocie des contrats à terme standardisés qui sont des contrats d'achat ou de vente de montants standardisés d'obligations gouvernementales, à une date et à un prix futurs prédéterminés, selon les modalités précisées par un marché à terme réglementé, et sont susceptibles d'appel de marge au comptant quotidiens. La Société négocie des contrats à terme standardisés afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt, le risque de courbe de rendement et le risque d'illiquidité. Le notional des contrats à terme standardisés en cours au 31 mars 2011 s'élevait à 0,1 million \$ (96,9 millions \$ en 2010). La juste valeur de ces contrats à terme sur obligations est négligeable.

Le risque de crédit des contrats à terme sur obligations est minime, car la contrepartie de chaque contrat négocié est une chambre de compensation qui agit à titre de tiers qui apparie les opérations et recouvre et maintient les marges.

**Prêt et emprunt de titres**

La Société exerce des activités de prêt et d'emprunt de titres principalement pour faciliter le processus de règlement des titres. Ces arrangements sont généralement à court terme, des intérêts étant reçus lorsque les espèces sont livrées et des intérêts étant versés lorsque les espèces sont reçues. Ces opérations sont entièrement garanties et sont assujetties quotidiennement à des appels de marge pour combler toute insuffisance entre la valeur marchande du titre donné et la somme reçue en garantie. Ces opérations sont garanties par des espèces ou des titres, y compris des bons du Trésor et des obligations gouvernementales, et sont constatées dans les débiteurs et les créditeurs. La Société gère son risque de crédit en établissant des limites globales par client pour ces opérations et en surveillant le respect de ces limites. L'intérêt gagné sur les garanties en espèces est fondé sur un taux variable. Au 31 mars 2011, les taux variables s'échelonnaient entre 0,00 % et 0,67 % (entre 0,00 % et 0,049 % au 31 mars 2010).

|             | Espèces                        |                                  | Titres                         |                                  |
|-------------|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
|             | Prêtées ou livrées en garantie | Empruntées ou reçues en garantie | Prêtées ou livrées en garantie | Empruntées ou reçues en garantie |
| <b>2011</b> | <b>117 187 \$</b>              | <b>51 364 \$</b>                 | <b>52 075 \$</b>               | <b>119 295 \$</b>                |
| 2010        | 135 690                        | 45 575                           | 50 703                         | 140 124                          |

**Facilités de crédit**

Les filiales de la Société disposent de facilités de crédit auprès de banques au Canada et au Royaume-Uni pour un total de 434,6 millions \$. Ces facilités de crédit, constituées de prêts remboursables à vue, de lettres de crédit et de facilités de découvert d'un jour, sont garanties par des titres non réglés de clients ou des titres détenus par la Société. Aux 31 mars 2011 et 2010, aucun solde n'était impayé sur les facilités de crédit.

Une filiale de la Société a également obtenu des lettres de crédit de soutien irrévocables garanties d'une institution financière d'un total de 2,2 millions \$ (2,3 millions \$ US) à titre de garantie de location pour ses locaux loués à Boston, à New York et à San Francisco. En date des 31 mars 2011 et 2010, aucun solde n'était impayé en vertu de ces lettres de crédit de soutien.

**Dettes bancaires**

La Société contracte des emprunts à vue ou des positions à découvert surtout pour faciliter le processus de règlement des titres pour ses propres opérations sur titres et pour celles des clients. La dette bancaire est garantie par des titres non réglés des clients ou des titres détenus par la Société. Au 31 mars 2011, la Société avait un solde impayé de 13,6 millions \$ (29,4 millions \$ au 31 mars 2010). Le taux d'intérêt sur la dette bancaire est à un taux variable de 0,88 % au 31 mars 2011 (1,70 % au 31 mars 2010).

**NOTE 5. DÉBITEURS ET CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER****Débiteurs**

|   | 2011                | 2010         |
|---|---------------------|--------------|
| Courtiers en valeurs mobilières                 | <b>1 426 005 \$</b> | 932 408 \$   |
| Clients   | <b>789 896</b>      | 503 733      |
| Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie | <b>553 802</b>      | 475 220      |
| Divers  | <b>59 109</b>       | 61 563       |
|   | <b>2 828 812 \$</b> | 1 972 924 \$ |

**Créditeurs et charges à payer**

|                                 | 2011                | 2010         |
|---------------------------------|---------------------|--------------|
| Courtiers en valeurs mobilières | <b>1 649 601 \$</b> | 949 595 \$   |
| Clients                         | <b>1 642 532</b>    | 1 188 545    |
| Divers                          | <b>265 142</b>      | 170 006      |
|                                 | <b>3 557 275 \$</b> | 2 308 146 \$ |

Les montants à payer à des courtiers et à recevoir de ceux-ci comprennent les soldes des opérations de prise en pension et de mise en pension de titres, les titres prêtés et empruntés ainsi que les soldes liés aux contreparties des courtiers.

La Société exerce des activités de prêt et d'emprunt de titres principalement pour faciliter le processus de règlement des titres. Ces arrangements sont généralement à court terme, des intérêts étant reçus lorsque les espèces sont livrées et des intérêts étant versés lorsque les espèces sont reçues. Les titres empruntés et les titres prêtés sont comptabilisés au montant des garanties au comptant livrées et reçues dans le cadre des opérations. Les opérations d'emprunt de titres exigent que la Société dépose une somme au comptant, des lettres de crédit ou une autre garantie auprès du prêteur. Pour les titres prêtés, la Société reçoit une garantie sous la forme d'une somme au comptant ou sous une autre forme dont le montant est généralement supérieur à la valeur marchande des titres prêtés. La Société surveille chaque jour la juste valeur des titres empruntés et prêtés par rapport à la garantie au comptant et, le cas échéant, elle peut exiger que les contreparties déposent une garantie additionnelle ou elle peut remettre une partie de la garantie déposée pour s'assurer que ces opérations sont assorties d'une sûreté suffisante.

Les opérations de prise en pension et de mise en pension de titres représentent des opérations de financement garanties. La Société reçoit des titres pris en pension, assure la livraison des titres mis en pension, surveille chaque jour la valeur marchande de ces titres et donne ou reçoit une garantie additionnelle, s'il y a lieu.

Les achats de titres des clients se font au comptant ou sur marge. Dans le cas des titres achetés sur marge, la Société accorde un prêt au client pour l'achat de titres, en prenant en garantie les titres achetés ou d'autres titres dans le compte du client. Les montants des prêts aux clients sont limités par les règlements sur les marges de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et d'autres organismes de réglementation, et sont soumis aux procédés d'examen de crédit et de contrôle quotidien de la Société.

Les sommes à recevoir des clients ou à verser à ces derniers sont exigibles à la date de règlement de l'opération de négociation. Les prêts sur marge sont remboursables à vue et sont garantis par les actifs dans les comptes des clients. L'intérêt sur les prêts sur marge et sur les sommes dues aux clients est fondé sur un taux variable (respectivement de 6,00 % à 6,25 % et de 0,00 % à 0,05 % au 31 mars 2011, et respectivement de 5,25 % à 6,25 % et de 0,00 % à 0,05 % au 31 mars 2010).

**NOTE 6. PLACEMENT**

|                       | 2011            | 2010     |
|-----------------------|-----------------|----------|
| Disponible à la vente | <b>5 000 \$</b> | 5 000 \$ |

La Société a investi 5,0 millions \$ dans une société en commandite dans le cadre de son initiative visant la mise en place d'un système de négociation parallèle. Le placement est comptabilisé au coût, car il n'a pas de valeur à la cote sur un marché actif.

**NOTE 7. MATÉRIEL ET AMÉLIORATIONS LOCATIVES**

|                         | Coût             | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
|-------------------------|------------------|----------------------|------------------------|
| <b>2011</b>             |                  |                      |                        |
| Matériel informatique   | 6 536 \$         | 5 335 \$             | 1 201 \$               |
| Mobilier et matériel    | 27 038           | 16 516               | 10 522                 |
| Améliorations locatives | 61 684           | 32 589               | 29 095                 |
|                         | <b>95 258 \$</b> | <b>54 440 \$</b>     | <b>40 818 \$</b>       |
| <b>2010</b>             |                  |                      |                        |
| Matériel informatique   | 5 550 \$         | 4 676 \$             | 874 \$                 |
| Mobilier et matériel    | 26 490           | 16 014               | 10 476                 |
| Améliorations locatives | 53 278           | 26 501               | 26 777                 |
|                         | <b>85 318 \$</b> | <b>47 191 \$</b>     | <b>38 127 \$</b>       |

**NOTE 8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les actifs (passifs) d'impôts futurs se composent de ce qui suit :

|  | 2011              | 2010      |
|--|-------------------|-----------|
| <b>Actif</b>   |                   |           |
| Provisions pour litiges  | 1 488 \$          | 1 239 \$  |
| Produit constaté d'avance  | 437               | 452       |
| Prêts-subventions dont les droits ne sont pas acquis   | 4 057             | 4 907     |
| Fraction non amortie du coût en capital du matériel et des améliorations locatives sur leur valeur comptable nette | 1 969             | 1 559     |
| Reports de pertes en avant   | 1 396             | 5 204     |
| Frais d'émission d'actions   | 451               | 563       |
| Attributions dont les droits ne sont pas acquis dans le cadre du régime d'intéressement à long terme               | 8 923             | 8 336     |
| Dépréciation locative et loyer reporté   | 1 945             | 2 585     |
| Divers   | 2 018             | 460       |
|  | <b>22 684</b>     | 25 305    |
| Provision pour moins-value   | (7 375)           | (10 489)  |
| Actifs d'impôts futurs   | <b>15 309</b>     | 14 816    |
| <b>Passif</b>  |                   |           |
| Gain latent sur titres négociables   | (2 711)           | (866)     |
| Charges reportées  | (73)              | (171)     |
| Actifs incorporels   | (18 176)          | (321)     |
| Placement dans une société en commandite   | (444)             | (268)     |
| Passifs d'impôts futurs  | <b>(21 404)</b>   | (1 626)   |
| Actifs (passifs) d'impôts futurs nets  | <b>(6 095) \$</b> | 13 190 \$ |

Les actifs d'impôts futurs sont constatés uniquement dans la mesure où, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

Des filiales de la Société ont accumulé des pertes autres qu'en capital aux fins des impôts sur les bénéfices d'un total de 0,6 million \$ (12,6 millions \$ en 2010). Ces pertes sont disponibles pour réduire le bénéfice imposable des exercices futurs. Ces pertes arrivent à échéance en 2029.



La charge d'impôts sur les bénéfices de la Société diffère du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'imposition fédéral et provincial combiné ou le taux d'imposition de l'État du fait des éléments qui suivent :

|   | 2011             | 2010      |
|---|------------------|-----------|
| Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi (27,9 % en 2011; 29,4 % en 2010)  | <b>39 123 \$</b> | 15 159 \$ |
| Différence des taux d'imposition des administrations étrangères                     | <b>1 763</b>     | 294       |
| Éléments non déductibles influant sur le calcul du revenu imposable                 | <b>2 659</b>     | 2 674     |
| Variation de l'estimation des valeurs comptables et fiscales                        | <b>2 872</b>     | (306)     |
| Variation de l'actif d'impôts futurs – période de résorption des écarts temporaires | <b>1 143</b>     | 1 157     |
| Variation de la provision pour moins-value  | <b>(5 348)</b>   | (5 834)   |
| Charge d'impôts sur les bénéfices – exigibles et futurs                             | <b>42 212 \$</b> | 13 144 \$ |

## NOTE 9. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### ij) Marchés des capitaux Genuity

Le 4 mars 2010, la Société a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant l'acquisition du plein contrôle de Genuity, entreprise de services de consultation et de restructuration indépendante et de premier plan au Canada. L'opération a été réalisée le 23 avril 2010 pour une contrepartie se composant de 26,5 millions d'actions ordinaires de Canaccord d'une valeur de 271,9 millions \$ et d'une somme en espèces de 30,0 millions \$. Les actions émises ont été évaluées à 10,26 \$ l'action d'après le cours de clôture au 22 avril 2010, soit la veille de la réalisation de l'opération. En outre, les vendeurs ont reçu 28,0 millions \$ à titre de rajustement du fonds de roulement par suite de la réalisation de l'opération. La totalité des actions ordinaires de Canaccord émises en contrepartie partielle du prix d'achat ont été placées en main tierce à la réalisation et seront libérées proportionnellement sur cinq ans.

Cette opération a été comptabilisée conformément au chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*, « Regroupements d'entreprises » [note 2], selon la méthode de l'acquisition. L'état des résultats consolidé inclut les résultats de Genuity depuis la date de la clôture, soit le 23 avril 2010. La Société n'a pas présenté l'apport aux produits et au bénéfice net de Genuity pour l'exercice clos le 31 mars 2011 comme l'exige le chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*, puisque la Société juge qu'il est impraticable de fournir ces informations. La Société a entièrement intégré les activités et les registres comptables de Genuity dans son secteur d'exploitation Canaccord Genuity; de ce fait, la Société n'est pas en mesure de distinguer les produits et le bénéfice net provenant de Genuity depuis l'acquisition du 23 avril 2010.

Les coûts liés à cette opération ont totalisé 11,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2011. Ils comprennent les honoraires professionnels et de consultation, les frais de résiliation de baux et les frais de restructuration liés au personnel engagés dans le cadre de cette acquisition.

### Coûts liés aux acquisitions

|  | 2011             | 2010     |
|--|------------------|----------|
| Indemnités de départ                         | <b>5 968 \$</b>  | 1 982 \$ |
| Frais de résiliation de baux                 | <b>2 800</b>     | —        |
| Honoraires professionnels et de consultation | <b>869</b>       | 3 018    |
| Divers                                       | <b>1 353</b>     | —        |
| Total  | <b>10 990 \$</b> | 5 000 \$ |

Le prix d'acquisition, soit la juste valeur de la contrepartie versée à la date de l'acquisition, et la juste valeur de l'actif net acquis à la date de l'acquisition sont comme suit :

**Contrepartie versée**

|   |            |
|---|------------|
| Trésorerie  | 58 000 \$  |
| Actions ordinaires émises (26,5 millions d'actions d'une valeur de 10,26 \$ l'action) | 271 900    |
|   | 329 900 \$ |

**Actif net acquis**

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Actifs corporels nets            | 28 212 \$  |
| Actifs incorporels identifiables | 79 050     |
| Passif d'impôts futurs           | (19 436)   |
| Écart d'acquisition              | 242 074    |
|                                  | 329 900 \$ |

Les actifs corporels nets acquis comprenaient des débiteurs de 8,8 millions \$. L'écart d'acquisition de 242,1 millions \$ représente la valeur des synergies attendues de l'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

**ii] The Balloch Group Limited**

Le 17 janvier 2011, la Société a acquis la totalité de TBG, société chinoise de premier plan offrant des services de financement de sociétés dont le siège social se trouve à Beijing. Le prix d'acquisition s'est établi à 3,0 millions \$, plus un montant additionnel de 1,0 million \$ à titre de rajustement du fonds de roulement après la réalisation de l'acquisition. La juste valeur des actifs incorporels nets de TBG s'est inscrite à 0,9 million \$, y compris des débiteurs de 0,3 million \$. Un écart d'acquisition de 3,2 millions \$ a été comptabilisé et représente la valeur des synergies attendues de l'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Sous la bannière Canaccord Genuity Asia, les activités de Canaccord en Chine seront axées sur la prestation, à des clients en Asie, de services de consultation relatifs aux fusions et acquisitions, aux partenariats stratégiques, aux placements sur les marchés internationaux et au financement par emprunts en Chine.

Dans le cadre de l'acquisition, des paiements de maintien en fonction pouvant atteindre quelque 13,6 millions \$ seront versées aux principaux membres du personnel de Canaccord Genuity Asia. Les paiements de maintien en fonction comprendront l'émission de jusqu'à environ 1 187 800 actions ordinaires de la Société assorties d'une période d'acquisition des droits de cinq ans. Le nombre total d'actions ordinaires dont les droits seront acquis dépend également des produits qui seront tirés de Canaccord Genuity Asia après la date de l'acquisition [note 13]. À mesure que ces niveaux de produits seront atteints pendant la période d'acquisition des droits, la proportion connexe des paiements de maintien en fonction sera constatée à titre de frais de développement, et le nombre applicable d'actions liées au maintien en fonction sera inclus dans le nombre dilué d'actions ordinaires en circulation.

Cette opération a été comptabilisée conformément au chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*, « Regroupements d'entreprises » [note 2], selon la méthode de l'acquisition. La Société a passé en charges des coûts liés aux acquisitions d'un montant de 1,8 million \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011. Ces coûts comprennent des honoraires de consultation et des honoraires professionnels engagés à l'égard de cette acquisition. Ils comprennent également des paiements liés à la restructuration du personnel qui a résulté de cette acquisition. L'apport de Canaccord Genuity Asia aux produits et au bénéfice net a été négligeable depuis la date d'acquisition du 17 janvier 2011.

Les montants ci-dessus sont des estimations qui ont été faites par la direction au moment de la préparation des présents états financiers intermédiaires audités et qui reposent sur les renseignements qui étaient alors à sa disposition. Ces montants peuvent être modifiés à mesure que les valeurs faisant l'objet d'estimations sont établies de manière définitive.

**NOTE 10. ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS**

|                                     | Écart d'acquisition | Actifs incorporels identifiables |                   |                     | Total     |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------------------|-------------------|---------------------|-----------|
|                                     |                     | Marques                          | Relations clients | Carnet de commandes |           |
| <b>Montant brut</b>                 |                     |                                  |                   |                     |           |
| Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010 | — \$                | — \$                             | — \$              | — \$                | — \$      |
| Ajouts – Genuity                    | 242 074             | 44 930                           | 25 450            | 1 633               | 79 050    |
| Ajouts – TBG                        | 3 183               | —                                | —                 | —                   | —         |
| Solde au 31 mars 2011               | 245 257             | 44 930                           | 25 450            | 1 633               | 79 050    |
| <b>Amortissement</b>                |                     |                                  |                   |                     |           |
| Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010 | —                   | —                                | —                 | —                   | —         |
| Amortissement                       | —                   | —                                | (2 172)           | (1 633)             | (5 127)   |
| Solde au 31 mars 2011               | —                   | —                                | (2 172)           | (1 633)             | (5 127)   |
| <b>Valeur comptable nette</b>       |                     |                                  |                   |                     |           |
| 31 mars 2011                        | 245 257 \$          | 44 930 \$                        | 23 278 \$         | — \$                | 73 923 \$ |

Les actifs incorporels correspondent aux valeurs attribuées à l'égard des marques, des relations clients, des carnets de commandes et des ententes de non-concurrence. Les relations clients, les carnets de commandes et les ententes de non-concurrence ont une durée déterminée et sont amortis de manière linéaire sur leur durée de vie utile estimative. Les périodes d'amortissement estimatives résiduelles de ces actifs incorporels amortissables sont comme suit :

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Relations clients           | 11 ans |
| Carnets de commandes        | 0,4 an |
| Ententes de non-concurrence | 5 ans  |

L'amortissement des actifs incorporels est comptabilisé à l'état des résultats dans la dotation aux amortissements. L'amortissement des actifs incorporels a été de 5,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

Les marques sont considérées comme ayant une durée de vie utile indéfinie du fait qu'elles devraient offrir à la Société des avantages sur une période continue.

**Test de dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels**

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de Genuity ont été attribués aux activités canadiennes de l'unité d'exploitation Canaccord Genuity. Le test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie a été effectué au cours de l'exercice, et rien n'indique qu'il y a eu perte de valeur.

L'écart d'acquisition acquis dans le cadre de l'acquisition de TBG n'a pas été soumis à un test de dépréciation, l'acquisition n'ayant été clôturée que récemment, le 17 janvier 2011. Aucun changement de situation ni aucun événement n'indiquait que la valeur comptable de l'écart d'acquisition avait été dépréciée au 31 mars 2011. Le test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition sera effectué au cours de l'exercice prenant fin le 31 mars 2012.

**NOTE 11. DETTE SUBORDONNÉE**

|   | 2011      | 2010      |
|---|-----------|-----------|
| Emprunt, intérêt payable mensuellement au taux préférentiel majoré de 4 % par année, remboursable à vue | 15 000 \$ | 15 000 \$ |

L'emprunt est assujéti à un contrat de subordination et peut être remboursé uniquement avec l'autorisation préalable de l'OCRCVM. Au 31 mars 2011, la dette subordonnée portait intérêt au taux de 7,00 % (6,25 % en 2010).

**NOTE 12. ACTIONS ORDINAIRES**

|  | 2011              |                   | 2010       |                  |
|--|-------------------|-------------------|------------|------------------|
|  | Montant           | Nombre d'actions  | Montant    | Nombre d'actions |
| Capital social   |                   |                   |            |                  |
| Actions ordinaires   | 533 876 \$        | 82 809 623        | 254 553 \$ | 55 571 133       |
| Prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis | (36 018)          | (4 501 992)       | (35 280)   | (4 475 468)      |
| Actions détenues par le fonds de fiducie pour les avantages sociaux des employés | (30 808)          | (2 903 991)       | (33 582)   | (3 201 274)      |
|  | <b>467 050 \$</b> | <b>75 403 640</b> | 185 691 \$ | 47 894 391       |

Le capital social de Financière Canaccord Inc. se compose de ce qui suit :

**i] Autorisé**

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale  
 Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale

Le 15 avril 2011, les actionnaires de Financière Canaccord Inc. ont approuvé les modifications aux statuts constitutifs de la Société afin de modifier le capital autorisé de la Société en créant une catégorie additionnelle d'actions privilégiées [note 18].

**ii] Émis et entièrement libéré**

| Actions ordinaires  | Nombre d'actions  | Montant           |
|---|-------------------|-------------------|
| Solde au 31 mars 2009   | 55 092 844        | 249 418 \$        |
| Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions [note 13] | 519 725           | 5 306             |
| Actions annulées  | (41 436)          | (171)             |
| Solde au 31 mars 2010   | 55 571 133        | 254 553           |
| Actions émises dans le cadre de l'acquisition de Genuity [note 9]                   | 26 500 000        | 271 900           |
| Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions [note 13] | 823 144           | 7 969             |
| Actions annulées  | (84 654)          | (546)             |
| <b>Solde au 31 mars 2011</b>  | <b>82 809 623</b> | <b>533 876 \$</b> |

**iii] Prime au rachat d'actions ordinaires**

La prime au rachat d'actions ordinaires représente l'excédent du montant payé par la Société et ses filiales aux actionnaires au rachat de leurs actions sur la valeur comptable de ces actions au moment du rachat. La prime au rachat d'actions ordinaires a été imputée au surplus d'apport.

|                                      | 2011     | 2010   |
|--------------------------------------|----------|--------|
| Prix de rachat                       | 1 184 \$ | 411 \$ |
| Valeur comptable                     | (546)    | (171)  |
| Prime au rachat d'actions ordinaires | 638 \$   | 240 \$ |

**iv] Prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires**

La Société offre aux employés des prêts-subventions destinés à l'achat d'actions ordinaires. Le solde des droits non acquis des prêts-subventions est présenté en réduction du capital social.

Les prêts-subventions destinés à l'achat d'actions ordinaires sont amortis sur la durée d'acquisition des droits. La différence entre les valeurs non acquises et non amorties est incluse dans le surplus d'apport.

**v) Résultat par action**

|  | 2011       | 2010       |
|--|------------|------------|
| <b>Résultat de base par action</b>   |            |            |
| Bénéfice net de l'exercice   | 98 234 \$  | 38 497 \$  |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires  | 72 989 655 | 48 698 163 |
| Résultat de base par action  | 1,35 \$    | 0,79 \$    |
| <b>Résultat dilué par action</b>   |            |            |
| Bénéfice net de l'exercice   | 98 234 \$  | 38 497 \$  |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires  | 72 989 655 | 48 698 163 |
| Effet dilutif des actions dont les droits ne sont pas acquis (nombre)  | 4 501 992  | 3 502 150  |
| Effet dilutif des options sur actions (nombre)   | 481 855    | 29 855     |
| Effet dilutif des actions dont les droits ne sont pas acquis achetées par le fonds de fiducie pour les avantages sociaux des employés (nombre) [note 13] | 3 334 980  | 3 137 411  |
| Effet dilutif de l'engagement à l'égard de l'émission d'actions dans le cadre du régime d'intéressement à long terme (nombre) [note 13]                  | 408 136    | 294 841    |
| Nombre moyen pondéré rajusté d'actions ordinaires  | 81 716 618 | 55 662 420 |
| Résultat dilué par action  | 1,20 \$    | 0,69 \$    |

**NOTE 13. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS****Programme de maintien en fonction**

Comme il est décrit à la note 9 ii), par suite de l'acquisition de TBG, la Société a mis sur pied un programme de maintien en fonction, dans le cadre duquel des paiements pouvant totaliser quelque 13,6 millions \$ seront versés sous forme d'actions aux principaux membres du personnel de Canaccord Genuity Asia. Le programme prévoit l'émission de jusqu'à concurrence de 1 187 800 actions ordinaires de la Société assorties d'une période d'acquisition des droits de cinq ans. Le nombre total d'actions dont les droits seront acquis est fonction des produits tirés de Canaccord Genuity Asia au cours de la période d'acquisition des droits. Le nombre total d'actions ordinaires dont les droits seront acquis correspondra aux produits tirés de Canaccord Genuity Asia pendant la période d'acquisition des droits, divisés par 100,0 millions \$ et multipliés par le nombre d'actions ordinaires visé par le programme de maintien en fonction. À mesure que ces niveaux de produits seront atteints pendant la période d'acquisition des droits, la proportion connexe des paiements de maintien en fonction sera constatée à titre de frais de développement, et le nombre applicable d'actions liées au maintien en fonction sera inclus dans le nombre dilué d'actions ordinaires en circulation.

**Options sur actions**

La Société attribue des options sur ses actions ordinaires à des administrateurs indépendants et à des hauts dirigeants. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées à des administrateurs indépendants s'acquiescent sur une période de quatre ans et arrivent à échéance le 31 mars de la septième année suivant la date d'attribution ou 30 jours après que le participant cesse d'être administrateur. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées à des hauts dirigeants s'acquiescent sur une période de cinq ans et arrivent à échéance à la première des éventualités suivantes à survenir : a) sept ans après la date d'attribution; b) trois ans après le décès du porteur de l'option ou de tout autre événement mettant fin à son emploi; c) après l'annulation des actions visées par l'option du porteur dont les droits ne sont pas encore acquis, quelle qu'en soit la raison (à l'exception d'une retraite anticipée, mais y compris une démission sans qu'une entente de sortie officielle ne soit conclue ainsi qu'un congédiement justifié); ou d) en cas de retraite anticipée, après qu'il a été établi que le porteur de l'option a livré concurrence à la Société ou a violé des obligations de non-concurrence, de non-sollicitation ou de non-divulgateion. Le prix d'exercice est fondé sur la juste valeur du marché des actions ordinaires à la date d'attribution. Le prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions était de 9,82 \$ au 31 mars 2011.

En mai 2010, la Société a attribué un total de 150 000 options sur actions à six administrateurs indépendants à un prix d'exercice de 8,39 \$ l'action.

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des options sur actions de la Société aux 31 mars 2011 et 2010 et les variations survenues au cours des périodes closes à ces dates.

|                              | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
|------------------------------|------------------|-------------------------------|
| Solde au 31 mars 2009        | 225 000          | 15,37 \$                      |
| Actions attribuées           | 2 224 993        | 9,34                          |
| Solde au 31 mars 2010        | 2 449 993        | 9,91                          |
| Actions attribuées           | 150 000          | 8,39                          |
| Options exercées             | (58 659)         | 9,47                          |
| <b>Solde au 31 mars 2011</b> | <b>2 541 334</b> | <b>9,82 \$</b>                |

Le tableau suivant présente le sommaire des options sur actions en cours au 31 mars 2011 :

| Fourchette du prix d'exercice | Options en cours            |   |                               | Options exerçables          |                               |
|-------------------------------|-----------------------------|---|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
|                               | Nombre d'actions ordinaires | Durée contractuelle restante moyenne pondérée | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options exerçables | Prix d'exercice moyen pondéré |
| 23,13 \$                      | 100 000                     | 0 an*   | 23,13 \$                      | 100 000                     | 23,13 \$                      |
| 7,21-9,48                     | 2 441 334                   | 2,85 ans                                      | 9,27                          | 193 750                     | 8,38                          |
| <b>7,21-23,13 \$</b>          | <b>2 541 334</b>            | <b>2,73 ans</b>                               | <b>9,82 \$</b>                | <b>293 750</b>              | <b>13,40 \$</b>               |

\* Toutes les options sont exerçables en date du 31 mars 2011.

La juste valeur de chaque option sur actions attribuée à l'exercice considéré a été évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle de Black et Scholes selon les hypothèses suivantes :

|                            | Mai 2010 |
|----------------------------|----------|
| Rendement de l'action      | 2,00 %   |
| Volatilité prévue          | 44,00 %  |
| Taux d'intérêt sans risque | 1,94 %   |
| Durée prévue               | 4 ans    |

Le modèle d'évaluation des options exige le recours à des hypothèses hautement subjectives, y compris la volatilité prévue des cours. Toute modification apportée aux hypothèses subjectives peut avoir une incidence importante sur l'estimation de la juste valeur. Par conséquent, les modèles existants ne fournissent pas nécessairement une mesure unique fiable de la juste valeur des options sur actions de la Société.

Des charges de rémunération de 2,1 millions \$ ont été constatées pour l'exercice clos le 31 mars 2011 (1,1 million \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2010) relativement aux options sur actions susmentionnées.

**Régime d'intéressement à long terme**

En vertu du régime d'intéressement à long terme (RILT), les unités d'actions temporairement inaccessibles (UATI) dont les droits sont acquis sur trois ans sont attribuées aux participants admissibles. Pour les employés du Canada, une fiducie pour les avantages sociaux des employés (la fiducie) a été constituée et : a) la Société y versera des fonds qu'un fiduciaire utilisera pour acheter sur le marché libre des actions ordinaires de la Société qu'il détiendra en fiducie jusqu'à l'acquisition des droits rattachés aux UATI; ou b) la Société émettra des actions ordinaires à même le capital autorisé aux participants à la suite de l'acquisition des droits rattachés aux UATI. Pour les employés des États-Unis et du Royaume-Uni, au moment de chaque attribution d'UATI, la Société attribuera des actions ordinaires qu'elle émettra à même le capital autorisé au moment de l'acquisition des droits s'y rattachant pour chaque participant.

Il y a eu 2 713 726 UATI (2 649 832 UATI au 31 mars 2010) attribuées en remplacement de la rémunération en espèces versée aux employés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011. La fiducie a acquis 18,0 millions \$ (11,7 millions \$ au 31 mars 2010) d'actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Le coût des UATI est amorti de façon graduelle sur la période d'acquisition des droits de trois ans. Une charge de rémunération de 24,1 millions \$ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 mars 2011 (22,7 millions \$ au 31 mars 2010).

|   | 2011               | 2010        |
|---|--------------------|-------------|
| Attributions en cours au début de l'exercice                      | <b>5 317 945</b>   | 4 602 385   |
| Attributions  | <b>2 713 726</b>   | 2 649 832   |
| Actions dont les droits sont acquis                               | <b>(2 680 631)</b> | (1 711 779) |
| Frappées d'extinction   | <b>(95 212)</b>    | (222 493)   |
| Attributions en cours à la fin de l'exercice                      | <b>5 255 828</b>   | 5 317 945   |
|   | <b>2011</b>        | 2010        |
| Actions ordinaires détenues par la fiducie au début de l'exercice | <b>3 201 274</b>   | 3 075 300   |
| Actions acquises  | <b>1 695 553</b>   | 1 328 700   |
| Actions libérées à l'acquisition des droits                       | <b>(1 992 836)</b> | (1 202 726) |
| Actions ordinaires détenues par la fiducie à la fin de l'exercice | <b>2 903 991</b>   | 3 201 274   |

**NOTE 14. OPÉRATION ENTRE PARTIES LIÉES**

Les opérations sur titres effectuées par la Société pour le compte d'employés, de dirigeants et d'administrateurs se déroulent selon les mêmes modalités que celles pratiquées pour tous les clients. Globalement, le revenu de commissions comptabilisé sur ces opérations ainsi que les intérêts créditeurs et débiteurs sur les soldes avec les parties liées ne sont pas importants par rapport à l'ensemble des activités de la Société.

Les débiteurs et les créditeurs et charges à payer comprenaient les soldes suivants avec les parties liées :

|                               | 2011             | 2010      |
|-------------------------------|------------------|-----------|
| Débiteurs                     | <b>33 361 \$</b> | 39 534 \$ |
| Créditeurs et charges à payer | <b>99 985</b>    | 82 299    |

**NOTE 15. INFORMATION SECTORIELLE**

La Société exerce ses activités dans deux secteurs :

Le secteur Canaccord Genuity inclut les services de financement de sociétés, les activités de recherche et de négociation pour le compte de clients qui sont des sociétés, des institutions et des gouvernements ainsi que les activités de négociation à titre de contrepartiste au Canada, au Royaume-Uni, dans les États-Unis et dans les autres établissements étrangers.

Le secteur Gestion de patrimoine Canaccord offre des services de courtage et des conseils en placement aux clients de détail et aux particuliers au Canada et aux États-Unis.

Le secteur administratif Non sectoriel et autres inclut les services de courtage de correspondance, les intérêts, les produits et les charges libellés en devises qui ne sont pas précisément attribuables à Canaccord Genuity ou à Gestion de patrimoine Canaccord.

Les secteurs d'activité de la Société sont gérés de façon distincte parce que chaque secteur offre des services différents et fait appel à des stratégies différentes en matière de personnel et de marketing. La Société évalue le rendement de chaque secteur d'activité d'après les résultats d'exploitation.

La Société ne répartit pas le total des actifs ni le matériel et les améliorations locatives entre les secteurs. L'amortissement des actifs incorporels est réparti entre les secteurs d'après la superficie en pieds carrés occupée. Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. Il n'y a pas de produits intersectoriels importants.

|   | Canaccord<br>Genuity | Gestion de<br>patrimoine<br>Canaccord | Non sectoriel<br>et autres | Total      |
|---|----------------------|---------------------------------------|----------------------------|------------|
| <b>2011</b>                                     |                      |                                       |                            |            |
| Produits  | 538 644 \$           | 233 049 \$                            | 31 938 \$                  | 803 631 \$ |
| Charges, à l'exception des éléments ci-dessous  | 361 158              | 172 390                               | 81 746                     | 615 294    |
| Amortissement                                   | 8 738                | 2 422                                 | 1 582                      | 12 742     |
| Frais de développement                          | 10 832               | 9 258                                 | 2 319                      | 22 409     |
| Coûts liés aux acquisitions [note 9]            | 12 740               | —                                     | —                          | 12 740     |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices | 145 176 \$           | 48 979 \$                             | (53 709) \$                | 140 446 \$ |
| <b>2010</b>                                     |                      |                                       |                            |            |
| Produits  | 363 558 \$           | 187 046 \$                            | 26 933 \$                  | 577 537 \$ |
| Charges, à l'exception des éléments ci-dessous  | 278 663              | 146 449                               | 68 275                     | 493 387    |
| Amortissement                                   | 3 633                | 2 506                                 | 1 470                      | 7 609      |
| Frais de développement                          | 10 300               | 10 308                                | 4 292                      | 24 900     |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices | 70 962 \$            | 27 783 \$                             | (47 104) \$                | 51 641 \$  |



Les activités de la Société sont réparties selon les segments géographiques suivants (les produits sont attribués aux régions géographiques selon les résultats d'exploitation non sectoriels sous-jacents) :

|  | 2011       | 2010       |
|--|------------|------------|
| <b>Canada</b>                          |            |            |
| Produits                               | 598 556 \$ | 388 772 \$ |
| Matériel et améliorations locatives    | 30 843     | 27 712     |
| Actifs incorporels                     | 73 923     | —          |
| Écart d'acquisition                    | 242 074    | —          |
| <b>Royaume-Uni</b>                     |            |            |
| Produits                               | 92 678     | 82 454     |
| Matériel et améliorations locatives    | 4 079      | 4 936      |
| <b>États-Unis</b>                      |            |            |
| Produits                               | 111 170    | 100 417    |
| Matériel et améliorations locatives    | 5 896      | 5 479      |
| <b>Autres établissements étrangers</b> |            |            |
| Produits                               | 1 227      | 5 894      |
| Écart d'acquisition                    | 3 183      | —          |

#### NOTE 16. GESTION DU CAPITAL

La Société a besoin de capitaux aux fins de l'exploitation et de la réglementation, y compris le financement de ses activités actuelles et futures. La Société a une structure du capital fondée sur les capitaux propres, qui englobent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les bénéfices non répartis, le cumul des autres éléments du résultat étendu ainsi que la dette subordonnée. Les tableaux ci-dessous présentent le sommaire de notre capital aux 31 mars 2011 et 2010 :

| Type de capital                              | Valeur comptable  | Pourcentage<br>du capital |
|--|-------------------|---------------------------|
| <b>2011</b>                                  |                   |                           |
| Actions ordinaires                           | 467 050 \$        | 60,6 %                    |
| Surplus d'apport                             | 53 441            | 6,9 %                     |
| Bénéfices non répartis                       | 273 007           | 35,4 %                    |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | (36 975)          | (4,8) %                   |
| Capitaux propres                             | 756 523           | 98,1 %                    |
| Dette subordonnée                            | 15 000            | 1,9 %                     |
|  | <b>771 523 \$</b> | <b>100,0 %</b>            |
| <b>2010</b>                                  |                   |                           |
| Actions ordinaires                           | 185 691 \$        | 44,6 %                    |
| Surplus d'apport                             | 57 351            | 13,8 %                    |
| Bénéfices non répartis                       | 194 007           | 46,6 %                    |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | (35 304)          | (8,5) %                   |
| Capitaux propres                             | 401 745           | 96,5 %                    |
| Dette subordonnée                            | 15 000            | 3,5 %                     |
|  | 416 745 \$        | 100,0 %                   |

Le cadre de la gestion du capital de la Société est conçu pour maintenir le capital à un niveau qui :

- respecte les ratios cibles des filiales réglementées de la Société, fixés par leurs organismes de réglementation respectifs;
- permet de financer les activités actuelles et futures;
- permet d'assurer que la Société peut s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles viennent à échéance;
- favorise la création de valeur pour les actionnaires.

Les filiales suivantes sont assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire des organismes de réglementation de leur territoire respectif :

- La Corporation Canaccord Genuity est assujettie à la réglementation canadienne, principalement celle de l'OCRCVM.
- Canaccord Genuity Limited est réglementée par la Financial Services Authority du Royaume-Uni.
- Canaccord Genuity Inc. est un courtier en valeurs mobilières inscrit aux États-Unis et est assujettie principalement à la réglementation de la Financial Industry Regulatory Authority.
- Canaccord Wealth Management (USA), Inc. est un courtier en valeurs mobilières inscrit aux États-Unis et est assujettie principalement à la réglementation de la Financial Industry Regulatory Authority.
- Canaccord International Ltd. est assujettie à la réglementation de la Banque centrale de la Barbade.

Les exigences en matière de capital réglementaire peuvent varier quotidiennement en raison des dépôts de garantie obligatoires à l'égard des opérations en cours et des exigences en matière de prise ferme ou de fonds de roulement. En vue de se conformer à ces exigences, la Société pourrait être tenue de maintenir les liquidités et les autres actifs liquides disponibles à un niveau suffisant pour satisfaire aux exigences en matière de capital réglementaire, et ne pas pouvoir utiliser ces actifs liquides dans le cadre de ses activités ou à des fins de décaissement. Au cours de l'exercice considéré, il n'y a eu aucun changement notable apporté à la politique de gestion du capital de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire minimums.

## NOTE 17. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### Engagements

Les filiales de la Société se sont engagées à verser les loyers minimaux approximatifs suivants pour des locaux et du matériel au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

|              |            |
|--------------|------------|
| 2012         | 25 243 \$  |
| 2013         | 22 679     |
| 2014         | 21 683     |
| 2015         | 19 783     |
| 2016         | 16 643     |
| Par la suite | 45 707     |
|              | <hr/>      |
|              | 151 738 \$ |

### Éventualités

Dans le cours normal des affaires, la Société, à titre de maison de courtage, est partie à des litiges et, au 31 mars 2011, elle était défenderesse dans diverses poursuites judiciaires. La Société a inscrit des charges à payer pour les affaires en litige lorsque les paiements sont probables et peuvent raisonnablement être estimés. Même si l'issue de ces poursuites dépend d'une résolution future, l'évaluation et l'analyse de ces poursuites par la direction indiquent que la résolution ultime probable de ces poursuites, prises isolément ou dans leur ensemble, n'aura pas d'effet important sur la situation financière de la Société. Les poursuites décrites ci-après ont été intentées contre la Société et, bien que celle-ci ait nié les allégations et ait l'intention de se défendre avec vigueur dans chaque cas, l'issue de chaque poursuite ne peut être prédite avec certitude. Les sommes réclamées à l'égard des poursuites, ou qui pourraient être réclamées, sont importantes et, par conséquent, ces poursuites sont décrites dans les présents états financiers consolidés.

i] En 2002, deux poursuites ont été intentées devant la Cour supérieure du Québec contre La Corporation Canaccord Genuity et d'autres défenderesses, y compris un autre courtier en valeurs mobilières. Dans les deux cas, il s'agit de recours collectifs qui comportent des allégations de pratiques illicites de négociation et de déclaration par la Société et un autre défendeur et des allégations que la Société a fait preuve de négligence dans le cadre d'un placement privé en 2000. Les enquêtes préalables sont terminées et les parties procèdent actuellement à l'échange de rapports d'experts. Canaccord entend contester vigoureusement ces allégations.

**ii]** La Corporation Canaccord Genuity a été l'un des preneurs fermes d'un appel public à l'épargne de billets garantis de premier rang à 13 % de Redcorp Ventures Ltd. aux termes d'un prospectus daté du 5 juillet 2007. Le placement était pour un total de 142,0 millions \$, et Canaccord a participé à hauteur de 12,5 % de ce montant (17,8 millions \$). Un certain nombre d'entités ont donné avis aux preneurs fermes (y compris Canaccord) alléguant que les énoncés dans le prospectus qui décrivaient la sûreté relative aux obligations de Redcorp en vertu des billets étaient incorrects et constituaient, entre autres, des déclarations inexactes négligentes, auxquelles ces entités s'étaient raisonnablement fiées à leur détriment en décidant d'acheter les billets et que, par conséquent, les preneurs fermes (y compris Canaccord) étaient responsables de dédommager ces entités pour toutes les pertes ayant découlé de ces déclarations inexactes. Les arguments de défense opposables à ces allégations, à ces mises en cause et à la détermination du montant des dommages-intérêts restent à établir. Canaccord entend contester vigoureusement ces allégations.

**iii]** La Corporation Canaccord Genuity, entre autres, est codéfenderesse désignée dans un recours collectif présenté à la Cour supérieure de justice de l'Ontario en 2010. La demanderesse réclame notamment des dommages-intérêts en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) s'élevant à 50 millions \$ ainsi que des dommages-intérêts punitifs d'un montant de 5 millions \$, alléguant certaines informations trompeuses présentées dans un prospectus déposé par Allen-Vanguard Inc., dans le cadre duquel Canaccord, parmi d'autres, a agi à titre de preneur ferme. Les arguments de défense opposables à ces allégations, à ces mises en cause et à la détermination du montant des dommages-intérêts restent à établir. Canaccord entend contester vigoureusement ces allégations.

**iv]** Genuity a été désignée à titre de codéfenderesse dans le cadre d'un recours collectif présenté à la Cour supérieure de justice de l'Ontario par Marchés mondiaux CIBC Inc. en 2005, alléguant la sollicitation inappropriée auprès d'employés de la demanderesse, le complot, l'incitation à la rupture de contrat, l'ingérence dans des relations commerciales, le manquement à des obligations fiduciaires, l'utilisation inappropriée de renseignements confidentiels et l'appropriation indue de possibilités favorables pour l'entreprise. La demanderesse réclame à Genuity des dommages-intérêts généraux devant être déterminés par la cour ainsi qu'un compte rendu des avantages reçus par l'ensemble des partis dans le cadre de ces activités alléguées. Une poursuite a également été intentée contre l'ensemble des partis à l'égard de dommages-intérêts punitifs d'un montant de 10,0 millions \$. La direction croit pouvoir opposer une défense à ces poursuites et qu'aucun passif n'en résultera pour Genuity. Comme la Corporation Canaccord Genuity a pris en charge la totalité des actifs et des passifs de Genuity, elle peut être assujettie à toute décision qui pourrait être défavorable pour Genuity relativement à ce litige.

## **NOTE 18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

### **i] Modifications aux statuts constitutifs**

Le 15 avril 2011, les actionnaires de Financière Canaccord Inc. ont approuvé les modifications aux statuts constitutifs de la Société, qui visent à clarifier les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions se rattachant aux actions de la Société et à modifier le capital autorisé de la Société en créant une catégorie additionnelle d'actions privilégiées. Ces modifications procurent à la Société un plus vaste choix d'options de financement.

### **ii] Dividendes**

Le 17 mai 2011, le conseil d'administration a examiné la politique relative aux dividendes et a approuvé un dividende trimestriel de 0,10 \$ par action payable le 15 juin 2011 aux actionnaires inscrits le 3 juin 2011.

## **NOTE 19. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers consolidés de l'exercice 2011.